

Image not found or type unknown



Action de recherche en paternité à la demande du présumé père

Par **Queenmary**, le **22/02/2008** à **17:32**

Bonjour, rnrnMon mari est présumé père d'un enfant "naturel" qui va bientôt avoir 5 ans.rnPour faire face à ses éventuelles responsabilités vis à vis de cet enfant, il souhaiterait entamer une action de recherche en paternité.rnComment doit-il s'y prendre ? Où doit-il s'adresser ?rnrnCordialement.